



MAIRIE

69870 POULE -LES ECHARMEAUX

Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

Conseil du 20 mai 2016 à 20 h 30

Présents : BÉROUJON JB, CARRET M, R.CODELLO, COULEUR J, DÉAL N, DESMONCEAUX JM, FLÈCHE C, HOFFMANN V, LABROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Absents excusés : A.FIMBEL (pouvoir à F.MÉLINAND)

A.CHAMPALE (pouvoir à JB. BÉROUJON)

Secrétaire de séance : J.COULEUR

Approbation du compte rendu du conseil du 18 mars 2016 : à l'unanimité

Ajout à l'ordre du jour de délibérations : subvention pour élèves du collège de Lamure (Championnat de France)

Délibérations :

- **Location salle pour activité danse** : il convient de régulariser le versement de 460 € de l'activité danse pour la location de la salle, au même montant que précédemment. Accepté à l'unanimité par vote à main levée (15 voix).
- **Échange de parcelle avec Monsieur Bégot** : suite à la délibération du 16 octobre 2015, il est nécessaire d'autoriser le maire à signer les actes notariés et documents nécessaires pour cet échange. Accepté à l'unanimité (à main levée).
- **Restaurant scolaire** : dans un souci d'une meilleure gestion des repas, la réservation pour des repas occasionnels se fera une semaine à l'avance à l'aide d'une fiche navette. Le règlement intérieur du restaurant scolaire est modifié dans ce sens. Accord par 14 voix pour et une abstention (à main levée).
- **Adhésion ANEM** : notre commune, classée en zone montagne, est à ce titre concernée par cette association des élus de la montagne (ANEM). Elle a pour objectif prioritaire le renforcement des moyens d'action des collectivités de la montagne, apporter un appui aux élus et offrir un lieu de débats et d'échanges. Il est demandé d'accepter l'adhésion à cette association pour un coût évalué à environ 300 € comprenant l'abonnement à la revue. Accepté à l'unanimité (à main levée).
- **Subvention élèves du collège** : le collège de la Haute Azergues nous a fait part de la performance réalisée par l'équipe féminine de l'Association Sportive qui s'est qualifiée au Championnat de France. Six élèves résident à Poule. Cette équipe se rendra à Thiberville, près de Rouen, et il en coûtera environ 45 € par jour et par élève. La commune peut apporter son soutien financier et il est demandé d'accorder une subvention de 45 € par élève soit 270 €. Accepté à l'unanimité (à main levée).

Questions diverses :

Arrêté relatif au schéma départemental de coopération intercommunal à consulter en mairie.

Partenariat départemental : nouveau fonctionnement qui devient annuel, de 0 à 50 % d'aides prévues.

Nom des rues : la numérotation des habitations est terminée, déplacement dans la commune pour évaluer nombre de poteaux et plaques de voies à commander.

Réunion publique du Département : le 23 juin à 19 h 30 à Cours, salle polyvalente La Ville.

Épicerie Culturelle : les dates prévues sur l'été sont les 15 juin, 23 juillet, 20 août et 3 septembre à 14 H sous le pommier. Lancement le 4 juin à 14 H à Poule.

École publique : il manque encore deux élèves pour maintenir la 4^e classe. Nous accompagnerons les parents d'élèves à Tarare pour rencontrer l'inspectrice de l'Éducation Nationale Madame Simon le 3 juin.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 17 juin à 20 H 30